



Compte-rendu du CHSCT du 20 novembre 2018

1) Mise en place du Prélèvement à la source (PAS) :

En réponse aux déclarations liminaires des Organisations Syndicales, le président du CHSCT, M. Fuentes, apporte des éléments de réponse sur le PAS :

- Mobilisation de l'équipe de renfort (ceux qui connaissent les métiers du Service des impôts des Particuliers (SIP)).
- Priorité donnée en début d'année pour la mise en place du PAS avec en corollaire une diminution de l'investissement dans les autres missions dont le contrôle sur pièces dans les SIP.
- Mobilisation d'une équipe des personnels de la Direction (Division des particuliers et Service des affaires juridiques).
- Appui des vacataires destinés à accompagner les contribuables sur les postes libre-service pour l'application GESTPAS.
- Formation des agents des SIE, SIP et Trésoreries fin 2018 et début 2019.
- Constat de l'augmentation de 17% des personnes reçues à l'accueil à ce jour (70% en SIP et 30% en Trésorerie) et de l'augmentation des demandes de délais de paiement.

M. Fuentes souligne que les difficultés rencontrées à ce jour lui paraissent très relatives par rapport à celles à venir. Notamment avec la suppression envisagée de 50.000 fonctionnaires avant la fin du quinquennat de M. Macron (se traduisant en Vendée par 16 postes supprimés dont 11 C en 2019). Suite à la demande des Organisations Syndicales, le président fera part de ses inquiétudes auprès de la Délégation Interrégionale.

2) Examen des registres Santé Sécurité au Travail (SST) :

- Mopieurs et imprimantes : Un plan d'action est lancé pour un passage des mopieurs en contrats de location. Quatre nouveaux exemplaires seront déployés au SPFE de la Roche sur Yon, au SIP de Challans, de Fontenay le Comte et à la Direction à Jaurès. Le service logistique a également acheté un stock de petites imprimantes pour pallier d'éventuels futurs problèmes, ceci dans un contexte de renégociation du marché national.
- Problème d'évacuation du bâtiment A pour les collègues du Pôle Contrôle Expertise de La Roche sur Yon : Un rappel des consignes sera fait à l'ensemble du personnel avec instauration d'un point de rassemblement unique.
- Un poste de cadre A dédié à la sécurité sera créé prochainement.
- Problème d'alarme des bâtiments, un rappel des consignes de sécurité sera effectué auprès du personnel d'entretien (cahier de consignes).

3) Examen des fiches d'action :

- Le déploiement des double-écrans a été assuré au niveau du PCRCP et du PCE des Sables et continuera au fil de l'eau.
- Bras des double-écrans : Ils vont être mis en test à la Trésorerie de Moutiers les Mauxfaits et en service de Direction.
- Achat validé de plusieurs casques audio après test dans les services (SIP des Herbiers).

Compte tenu de l'insuffisance de crédits alloués au budget 2018 et en accord avec les représentants du CHSCT, les deux fiches de remplacement de la moquette sur le site de Jaurès et celui du bâtiment C cité Travot sont reportées sur le budget 2019.

4) Enquête sur la solidité des planchers de la Cité Travot :

Les bâtiments de la cité relèvent du budget géré par les services préfectoraux. À ce jour, la Direction est toujours dans l'attente du diagnostic amiante et s'engage à tenir informé le CHSCT dès l'obtention des résultats.

5) Badgeage sur le poste de travail :

Après enquête auprès des agents sur les 11 Trésoreries concernées, 7 agents ont le sentiment d'être lésés dont 5 dans la Trésorerie de la Châtaigneraie. Sur ce site, il a donc été proposé qu'un poste dédié soit alloué en permanence.

Compte tenu des réponses, aucune compensation de temps ne sera mise en place, de manière générale.

6) Fiches de signalement :

Solidaires Finances rappelle l'importance de ces fiches et demande la possibilité pour les agents de recouvrement qui le souhaitent de pouvoir utiliser un nom d'emprunt sur les courriers et au téléphone. La Direction mènera une réflexion sur le sujet.

7) Questions diverses :

– Infirmieries de Challans et des Sables d'Olonne : Malgré la motion du CHSCT de Vendée, l'opposition du médecin de prévention, de M. Fuentes et des membres du CHSCT dont ceux de **Solidaires Finances**, la Centrale a décidé la fermeture du cabinet médical de Challans et maintiendrait l'activité de celui des Sables d'Olonne.

– Direction Départementale des Territoires et de la Mer sur le site de Challans : Difficulté persistante de la localisation de la salle d'archives (qui pourrait être résolue avec la fermeture de l'infirmierie) et de l'implantation de la borne extérieure pour l'accueil du public. Interpellée sur le sujet de l'amiante, l'administration rappelle qu'il n'y a pas de problème dès lors que le diagnostic amiante avant travaux s'est avéré négatif.

- Propreté des locaux de la Châtaigneraie et sur le site de Fontenay Le Comte : Le service logistique précise que toutes les difficultés ou incidents doivent leur être remontés. De nouvelles "fiches contrôle" plus complètes seront déployées, celles-ci permettront des retenues plus faciles sur les paiements effectués à l'entreprise prestataire. Une information sera donnée aux différents chefs de service.

En conclusion à la veille des élections professionnelles le Président a remercié les représentants syndicaux qui ont siégé pendant la dernière mandature et particulièrement, le futur retraité, Patrick Ducarme pour son investissement pendant 20 ans au sein de cette instance.

Les membres de Solidaires Finances du CHSCT :

Françoise FABRE (Direction La Roche sur Yon)

Pascal THOMAS (PCRP La Roche sur Yon)

Marie-Laure DANIEAU (PCRP la Roche sur Yon)

Maryse BELZ (Accueil Challans)

Thierry LOIRAT (Expert - Les Sables d'Olonne)